

Aidant familial

➡ Être aidant familial, c'est quoi ?

Un aidant familial est une personne, non professionnelle, qui vient en aide à une personne de son entourage, dépendante, atteinte d'une maladie ou en situation de handicap, pour les actes de la vie quotidienne. Cette aide soutenue et régulière peut être prodiguée de façon permanente ou non et peut prendre plusieurs formes : soins, accompagnement à l'éducation et à la vie sociale, démarches administratives, coordination, vigilance permanente, soutien psychologique, communication, activités domestiques, ...

**Comme vous,
1 Français sur 5**
est aidant d'une personne
de son entourage.

Les aidants peuvent être des parents, des frères, des sœurs, des enfants, des proches (amis, voisins, etc.) d'une personne âgée, atteinte d'une maladie ou en situation de handicap.

➡ Je suis aidant(e), quelles sont les aides existantes ?

- Temps de répit
- Soutien moral et psychologique
- Formation
- Aménagement du temps de travail
- Dédommagement financier
- Avantages retraite
- Aide humaine et/ou matérielle



En France
entre **8 500 000** et **11 millions**
d'aidants

Selon la DREES (Enquête Handicap-Santé 2008,) et la fondation April (Baromètre 2017, Fondation April et BVA)

➡ Je souhaite être renseigné(e) et accompagné(e) :

De nombreuses structures peuvent vous accompagner dans vos démarches et vous soutenir dans votre rôle d'aidant :

- **les associations locales** : associations familiales, spécialisées, associations de soutien aux proches aidants...
- **les MDPH** (Maisons départementales des personnes handicapées) **et les MDA** (Maisons départementales de l'autonomie)
- **les CCAS** (Centres communaux d'action sociale)
- **les CAF** (Caisses d'allocations familiales)
- **les mutuelles, caisses de retraite et de prévoyance.**

Infographie réalisée en collaboration avec

 **Unapei**
POUR UNE SOCIÉTÉ SOLIDAIRE ET INCLUSIVE